marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Ville d'Evian (74)
2 rue de la source de Clermont
BP 98
74502 Evian les Bains

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Evian (74)

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21740119900013

Code postal / Ville : 74502 Evian les Bains

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 2024-0009

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Lydie DRUELLE - Tél : +33 450831091 - Mail : marches-public@ville-evian.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les conditions de participation sont énoncées dans le règlement de consultation

Capacité économique et financière : Les conditions de participation sont énoncées dans le règlement de consultation

Capacités techniques et professionnelles : Les conditions de participation sont énoncées dans le règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 06 septembre 2024 - 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères et sous-critères de jugement des offres sont énoncés au règlement de consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement de la route de la Corniche - RD 21

Classification CPV : 45233140

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : Evian

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du lieu d’exécution des travaux. Les modalités de prise de rendez-vous figurent au règlement de consultation. Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

Autres informations complémentaires :

Les prestations comportent des clauses sociales et des clauses environnementales comme conditions particulières d'exécution en application des articles L 2112 - 2 à 4 du code de la commande publique. Les conditions détaillées d'exécution sont fixées dans les cahiers des charges de la consultation.